AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE CLERMONT-FERRAND
(Tél. 95-10 et 97-11 Postes 260 et 263)
(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, HAUTE-VIENNE, PUY-DE-DOME)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. Cité Administrative d'Assas, rue Pélissier, CLERMONT-FERRAND.
C. C. P. : CLERMONT-FERRAND 5.503-17

ABONNEMENT ANNUEL
12 NF

SUPPLEMENT n° 1 bis au Bulletin n°7 d'Avril 1961.

(Valable pour les départements de la CORREZE et de la HAUTE-VIENNE)

A V E R T I S S E M E N T S

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES (Poiriers et Pommiers)

Des contaminations importantes sont toujours possibles.

Effectuer un traitement dès réception de cet avis.

CARPOCAPSE

Dans les secteurs habituellement exposés à des attaques précoces (Sud du département de la CORREZE, en particulier) effectuer un traitement mixte "Carpocapse - Tavelure".

Dans les autres situations, il est encore trop tôt pour intervenir (attendre un avis à ce sujet).

CLERMONT-FERRAND, le 28 Avril 1961.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles
A. LECLERC.

l'Inspecteur de la Protection des Végétaux
P. DENIZET.